



**HAL**  
open science

## Tradi pro Christo, tradere Christum: Mt 10, 20 dans le De doctrina christiana, une interprétation isolée?

Marie Pauliat

### ► To cite this version:

Marie Pauliat. Tradi pro Christo, tradere Christum: Mt 10, 20 dans le De doctrina christiana, une interprétation isolée?. XVIIIth International Conference on Patristic Studies, Aug 2019, Oxford, Royaume-Uni. pp.33-42. halshs-03461161

**HAL Id: halshs-03461161**

**<https://shs.hal.science/halshs-03461161>**

Submitted on 4 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## ***Tradi pro Christo, tradere Christum: Matt 10:20 dans le De doctrina christiana, une interprétation isolée ?***

Marie Pauliat, ENS de Lyon, France

### **Résumé :**

Dans son contexte biblique, *Matt 10:20 par.* concerne les martyrs: ils ne devraient pas s'inquiéter de leurs paroles puisque l'Esprit Saint parlera en eux. Or, dans le *De doctrina christiana*, Augustin d'Hippone applique ce verset aux prédicateurs, par un jeu de mots apparemment facile: « *Ce n'est pas vous qui parlez, c'est l'Esprit de votre Père qui parle en vous [Matt 10:20]*. Si donc l'Esprit Saint parle en ceux qui sont livrés aux persécuteurs pour le Christ, pourquoi ne parlerait-il pas aussi en ceux qui livrent le Christ à ceux qui apprennent ? » Notre objectif est de préciser la portée de ce commentaire apparemment inattendu.

L'examen de la trentaine d'autres citations augustinienne de *Matt 10:20* montre que, à quelques exceptions près, ses interprétations se répartissent en quatre grands ensembles. Conformément au sens littéral, le verset explique souvent la force des martyrs. La mention de l'Esprit du Père peut aussi nourrir une réflexion trinitaire. La nécessité de l'assistance de l'Esprit Saint est régulièrement opposée aux pélagiens. Enfin, spécialement (mais non exclusivement) lors de la controverse anti-donatiste, *Matt 10:20* soutient la conception augustinienne des ministères pour préciser le rôle respectif de Dieu et de l'homme dans le cas des sacrements, de l'inspiration biblique et de la prédication – courant auquel se rattache *doctr. chr.* 4, 32. Nous replaçons également ces commentaires augustiniens dans la tradition patristique de *Matt 10:20*.

### **Abstract :**

In its biblical context, *Matt 10:20 par.* concerns the martyrs: they should not worry about their words since the Holy Spirit will speak in them. In *De doctrina christiana*, Augustine of Hippo applies this verse to preachers in a seemingly easy play on words: '*It is not you who speak, it is the Spirit of your Father speaking in you [Matt 10:20]*. If, then, the Holy Spirit speaks in those who are delivered up to the persecutors for Christ's sake, why would He not also speak in those who deliver Christ to those who learn?' Our purpose is to clarify the scope of this unexpected comment.

An examination of the 30 or so other Augustinian quotations from *Matt 10:20* shows that, with a few exceptions, its interpretations fall into four broad sets. In the literal sense, the verse often explains the strength of the martyrs. Mention of the Father's Spirit can also stimulate Trinitarian reflection. The need for the assistance of the Holy Spirit is regularly opposed to the pelagians. Finally, especially (but not exclusively) in the anti-donatist controversy, *Matt 10:20* supports the Augustinian understanding of ministries to clarify the respective roles of God and man in the case of the sacraments, biblical inspiration and preaching - a current to which *doctr. chr.* 4:32 relates. We also place these Augustinian comments in the patristic tradition of *Matt 10:20*.

Dans le *De doctrina christiana* 4, 32, Augustin cherche à articuler deux nécessités qui, estime-t-il, s'imposent au prédicateur: d'une part, apprendre à commenter l'Écriture et à prêcher; d'autre part, prier pour dire ce qui convient à des auditeurs précis, dans des circonstances données<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Dans cette section du *De doctrina christiana*, Augustin met l'accent sur l'action de Dieu qui, seule, peut selon lui donner une efficacité à l'action des hommes les uns sur les autres. Dans le Prologue, il insistait davantage sur la nécessité de la médiation humaine. D'après Isabelle Bochet, la différence d'orientation proviendrait d'une volonté de répondre, explicitement ou implicitement, à des contradicteurs différents: des personnes qui entendent

‘Que celui qui veut et savoir et enseigner apprenne donc tout ce qui doit être enseigné, et acquière le talent de la parole, comme il convient à un homme d’Église. Mais quand l’heure est venue de parler, qu’il songe qu’à une âme droite convient particulièrement cette parole du Seigneur: “N’ayez souci ni de la manière de parler ni de ce que vous direz car vous sera donné en temps voulu ce que vous devez dire. Car ce n’est pas vous qui parlez, c’est l’Esprit de votre Père qui parle en vous” [Matt 10:19-20]. Si donc l’Esprit Saint parle en ceux qui sont livrés aux persécuteurs pour le Christ, pourquoi ne parlerait-il pas aussi en ceux qui livrent le Christ à ceux qui apprennent ?’<sup>2</sup>

La nécessité de prier avant de prêcher est ici justifiée par une citation de *Matt 10:19-20*,<sup>3</sup> dont Augustin paraît détourner le sens originel.<sup>4</sup> Alors que, dans le corpus biblique, ces versets concernent la parole des martyrs accusés devant un tribunal,<sup>5</sup> l’évêque d’Hippone les applique ici au sermon prononcé par un prédicateur. Dans un raisonnement *a fortiori*, il synthétise sa pensée par un jeu de mots entre ‘qui persequentibus traduntur’ et ‘qui tradunt discentibus Christum’. Fondé sur un changement de voix (‘traduntur’ et ‘tradunt’), un parallélisme entre deux relatives introduites par ‘qui’ et deux participes présents au datif (‘persequentibus’ et ‘discentibus’), le jeu de mots qui paraît presque trop facile.<sup>6</sup> La phrase est pourtant centrale pour préciser le statut qu’Augustin assigne au prédicateur. Fidelis Schnitzler en avait déjà perçu l’importance.<sup>7</sup> Notre objectif est d’en préciser la portée, à partir de l’examen de la trentaine d’autres interprétations augustiniennes de *Matt 10:19-20*,<sup>8</sup> replacées à

---

être enseignées directement par Dieu en 397; les moins d’Adrumète en 426-7 (‘Grâce et médiations humaines’, *Bibliothèque augustiniennne* [= BA] 11/2 [Paris, 1997], 433-8).

<sup>2</sup> Aug., *doctr. chr.* 4, 32, trad. Madeleine Moreau adaptée (Paris, 1997), BA 11/2, 368-9: ‘Per hoc discat quidem omnia quae docenda sunt, qui et nosse uult et docere, facultatemque dicendi, ut decet uirum ecclesiasticum, comparet; ad horam uero ipsius dictionis, illud potius bonae menti cogitet conuenire quod dominus ait: *Nolite cogitare, quomodo aut quid loquamini; dabitur enim uobis in illa hora quid loquamini; non enim uos estis qui loquimini, sed spiritus patris uestri, qui loquitur in uobis* [Matt 10:19-20]. Si ergo loquitur in eis sanctus spiritus qui persequentibus traduntur pro Christo, cur non et in eis qui tradunt discentibus Christum?’

<sup>3</sup> La forme de cette citation de *Matt 10:19-20* n’a rien de remarquable: elle est conforme à la quasi-totalité des Vieilles Latines, dont le texte est d’ailleurs identique à la Vulgate.

<sup>4</sup> Nous rejoignons l’affirmation de Manlio Simonetti, *Sant’Agostino, L’Istruzione cristiana* (Rome, 1994), 554: ‘Agostino è solito servirsi di questo passo evangelico, anche sganciato dall’originario contesto martiriale’. Néanmoins, nous élargissons le nombre de passages augustiniens cités à l’appui de cette thèse et en affinons le classement.

<sup>5</sup> Sur l’exégèse contemporaine de ce verset, voir William Davies – Dale C. Allison, *A Critical and Exegetical Commentary on the Gospel according to Saint Matthew*, 3 vol., II (Édimbourg, 1991), 184-6.

<sup>6</sup> Sur les jeux de mots, voir Christine Mohrmann, ‘Das Wortspiel in den augustinischen *Sermones*’, *Mnemosyne* 3 (1935-1936), 33-61 (repris dans *Études sur le latin des chrétiens* I [Rome, 1961], 323-49).

<sup>7</sup> Fidelis Schnitzler, *Zur Theologie der Verkündigung in den Predigten des hl. Augustinus* (Fribourg, 1968), 107-113. Il met *doctr. chr.* 4, 32 en perspective non avec les autres commentaires augustiniens du verset, mais avec des passages qui soulignent également le rôle de l’Esprit Saint lors de la prédication, spécialement *Io. eu. tr.* 12, 5, trad. Marie-François Berrouard, BA 71, 640.

<sup>8</sup> Pour relever les citations, nous avons eu recours au CAG3 (<https://cag3.net>), à la Vetus Latina Database (consultée en ligne sur BREPOLiS) et aux fiches manuscrites d’Anne-Marie La Bonnardière conservées à Lyon à l’Institut des Sources chrétiennes (HiSoMA, UMR 5189). Nous avons naturellement tenu compte des versets parallèles à *Matt 10:20*. *Mark 13: 11* (*Quand on vous conduira pour vous livrer, ne soyez pas inquiets à l’avance de ce que vous direz; mais ce qui vous sera donné à cette heure-là, dites-le; car ce n’est pas vous qui parlerez, mais l’Esprit Saint*) est très proche de *Matt 10:20*: dans les deux cas, il est indiqué que l’Esprit lui-même parlera. Les versets lucaniens insistent quant à eux sur le don fait par l’Esprit: *Luke 21:14-15* (*Mettez-vous en tête que vous n’avez pas à préparer votre défense. Car, moi, je vous donnerai un langage et une sagesse que ne pourra contrarier ni contredire aucun de ceux qui seront contre vous*); *Luke 12:11-12* (*Lorsqu’on vous amènera devant les synagogues, les chefs et les autorités, ne vous inquiétez pas de savoir comment vous défendre et que dire. Car le Saint Esprit vous enseignera à l’heure même ce qu’il faut dire*). D’autres textes bibliques indiquent que le

l'intérieur de la tradition patristique. À de rares exceptions près,<sup>9</sup> celles-ci se répartissent en quatre ensembles: théologie trinitaire,<sup>10</sup> prédication sur les martyrs, nécessité de la grâce et conception des ministères – courant auquel se rattache le *De doctrina christiana* 4, 32.

## 1. Réflexion trinitaire

La mention de *l'Esprit du Père* en *Matt* 10:20 a nourri la réflexion d'Irénée de Lyon sur la Personne de l'Esprit Saint;<sup>11</sup> le verset a été cité durant les controverses trinitaires, à l'appui de la divinité de l'Esprit Saint.<sup>12</sup> Augustin l'emploie pour montrer que l'Esprit procède du Père et du Fils – bien que l'Écriture n'affirme pas le second point.<sup>13</sup> À cet effet, dans quatre textes des années 417-20, *Matt* 10:20 est associé à *Gal* 4:6, qui parle pour sa part de *l'Esprit du Fils*.<sup>14</sup> Dans des réflexions sur les relations entre les Personnes divines et sur la *procession* de l'Esprit Saint, *Matt* 10:20 est également cité avec *John* 15:26, verset stipulant que *l'Esprit de vérité qui procède du Père, rendra témoignage au Christ*.<sup>15</sup>

## 2. Enseignement sur les martyrs

Conformément au sens littéral, Augustin mentionne surtout *Matt* 10:19-20, dans des contextes renvoyant à la force des confesseurs<sup>16</sup> et des martyrs, Paul,<sup>17</sup> Vincent<sup>18</sup> ou

---

Seigneur accompagne ceux qui parlent en son nom ; leurs commentaires mériteraient d'être explorés: *Exod* 4:12, *Ps* 119:41-6, *Jer* 1:6-10, *Eph* 6:19.

<sup>9</sup> Aug., *op. mon.* 3, trad. Jules Saint-Martin, *BA* 3 (Paris, 1949), 320-2 (de 405-6): pour défendre le travail des moines, Augustin oppose *Matt* 10:19-20 (qui selon lui concerne la sagesse spirituelle) à 2 *Thess* 3:10 (qui s'appliquerait à un travail manuel).

<sup>10</sup> Robert Louis Wilken a montré que, à l'instar de celui de ses prédécesseurs Hilaire, Didyme et Ambroise, l'enseignement d'Augustin sur l'Esprit Saint était tout entier fondé sur l'Écriture, spécialement sur un commentaire conjoint de *Rom* 5:5 et de *1 John* 4:13; il ne mentionne pas *Matt* 10:19-20 ('*Spiritus sanctus secundum scripturas sanctas*. Exegetical Considerations of Augustine on the Holy Spirit', *AugStud*, 31 (2000), 1-18.

<sup>11</sup> Irén., *haer.* 3, 17, 1, ed. Adelin Rousseau – Louis Doutreleau, *SC* 211 (Paris, 2002), 328.

<sup>12</sup> Basil., *spir.* 24, 55; 26, 61, ed. Benoît Pruche, *SC* 17bis (Paris, 2002), 450; 468; Didym., *spir.* 86 [19], ed. Louis Doutreleau, *SC* 386 (Paris, 1992), 224; Ambr., *in Luc.* 7, 119, ed. Gabriel Tissot, *SC* 52bis (Paris, 1976), 50; *spir.* 1, 4, 60, ed. Otto Faller, *CSEL* 79 (Vienne, 1964), 40; Ps. Aug., s. 234, 5, *PL* 39, 2178; Faust. Rei., *rat. fid.* 1, 7, ed. Augustus Engelbrecht, *CSEL* 21 (Vienne, 1891), 111.

<sup>13</sup> Marie-François Berrouard, 'La procession du Saint-Esprit', *BA* 74B (Paris, 1998), 476-7.

<sup>14</sup> Aug., s. 71, 29, ed. Pierre-Patrick Verbraken, *RBén* 75 (1965), 97 (de 417-20); *Io. eu. tr.* 99, 6, trad. Marie-François Berrouard, *BA* 74B, 360 (nov. 419 - juill. 420); *trin.* 15, 45, trad. Paul Agaësse, *BA* 16 (Paris, 1955), 544-6 (après 420). Sur les enseignements sur l'Esprit Saint, fréquents, voir *BA* 74B, 360<sup>64</sup>. En *ep.* 194, 16-7, ed. Aloisius Goldbacher, *CSEL* 57 (Vienne, 1911), 188-9 (à Sixte, prêtre de Rome, 418), les deux citations sont associées pour montrer le rôle de l'Esprit dans la prière. *Trin.* 4, 29; 5, 12, trad. Marcellin Mellet – Pierre-Thomas Camelot, *BA* 15 (Paris, 1955), 414; 452 évoquent 'l'Esprit du Père et du Fils'.

<sup>15</sup> *Matt* 10:20 est cité avec *John* 15:26 en *trin.* 15, 45, *BA* 16, 546; s. 71, 29, *RBén* 75 (1965), 97; voir aussi Quodu., *ymb.* 1, 9, ed. René Braun, *CCL* 60 (Turnhout, 1976), 326. *John* 15:26 apparaît fréquemment dans des réflexions trinitaires, par exemple: *trin.* 2, 5; 4, 28-9; 5, 12; 5, 15, trad. Marcellin Mellet – Pierre-Thomas Camelot, *BA* 15 (Paris, 1955), 192; 414; 452; 458; *trin.* 15, 48 (qui cite *Io. eu. tr.* 99, 8-9, *BA* 74B, 364-8); 15, 51, *BA* 16, 554-6; 564; c. *Max.* 2, 14, 1; 2, 22, 3, ed. Pierre-Marie Hombert (Turnhout, 2009), *CCL* 87A, 568; 638; *en. Ps.* 102, 10, ed. Eligius Dekkers *et al.*, *CCL* 40 (Turnhout, 1956), 1461.

<sup>16</sup> Augustin renvoie explicitement aux confesseurs en s. 313, 2, *PL* 38, 1423 (14/09/406, avec *Luke* 21, 15); s. 299, 3, *PL* 38, 1368 (26/06/413). S. 361, 15 (*PL* 39, 1607) met en scène un chrétien attaqué sur sa foi en la résurrection, qui ne sera pas à court de réponse car ce n'est pas lui qui parlera.

<sup>17</sup> Aug., s. 299, 3, *PL* 38, 1368 (26/06/413).

Cyprien,<sup>19</sup> ainsi que de personnages dont le nom n'a pas été conservé.<sup>20</sup> L'interprétation est très fréquente dans la tradition,<sup>21</sup> spécialement dans les actes de martyrs,<sup>22</sup> mais on la trouve aussi, notamment à partir du IV<sup>e</sup> siècle, à propos de l'aide apportée par Dieu dans les tribulations en général.<sup>23</sup> Ces versets furent d'ailleurs souvent proclamés comme lectures liturgiques lors de fêtes de martyrs.<sup>24</sup> Dans le *Sermon Mai 20*, l'interprétation se situe sur un plan psychologique: associant *Matt 10:20* à *Matt 28:20*, Augustin insiste sur le caractère rassurant de la présence du Christ.<sup>25</sup> Plus souvent, les commentaires se focalisent sur l'action de Dieu qui *parle* dans les martyrs;<sup>26</sup> *Matt 10:20* est notamment associé à *Ps 115:11* (*Tout homme est menteur*, mais le martyr est véridique car parle en lui l'Esprit de Celui qui est véridique)<sup>27</sup> et à *Matt 5:3* (*Heureux les pauvres de cœur*, pour insister sur la nécessaire humilité du martyr)<sup>28</sup>. Enfin, la citation du verset dans le *Sermo 13* de l'*Enarratio in Psalmum 118*, dictée, est particulièrement intéressante pour nous. S'y trouve en effet, comme dans le

<sup>18</sup> Aug., s. 275, 1, *PL 38*, 1254 (410-2); s. 276, 2, *PL 38*, 1256 (authenticité discutée, centon?); s. *Caillau 1*, 47 = 277A, 2, ed. Armand-Benjamin Caillau, *Miscellanea Agostiniana 1* (Rome, 1931), 244 (22/01/415-20).

<sup>19</sup> Aug., s. 313, 2, *PL 38*, 1423 (14/09/406); en. *Ps. 32*, en. 2, s. 2, 8, trad. Martine Dulaey, *BA 58B* (Paris, 2014), 90.

<sup>20</sup> Sur ce phénomène, fréquent dans les manuscrits liturgiques puisque les sermons prononcés en l'honneur de martyrs dont l'histoire était oubliée ont été versés au commun des martyrs, voir François Dolbeau, « Bède, lecteur des sermons d'Augustin », in François Dolbeau ed., *Augustin et la prédication en Afrique. Recherches sur divers sermons authentiques, apocryphes ou anonymes* (Paris, 2005), [495]-[523], ici [514].

<sup>21</sup> Tert., *fug.*, 14, 3, ed. Philippe Borleffs, *CSEL 76* (Vienne, 1957), 43; Cypr., *epist.* 10, 3; 57, 4; 58, 5; 76, 5, ed. Gerardus Frederik Diercks, *CCL 3B-C* (Turnhout, 1994), 50; 306; 326-7; 613; *Fort.* 10, ed. Robert Weber, *CCL 3* (Turnhout, 1972), 200; *testim.* 3, 16, *CCL 3*, 108; Juuenc., *euang.* 2, 466, ed. Jean Huemer, *CSEL 24* (Vienne, 1891), 63; Hil., in *Matth.* 10, 14, ed. Jean Doignon, *SC 254* (Paris, 1978), 232; Hier., in *Matth.* 1 (10, 19.17.18), ed. Émile Bonnard, *SC 242* (Paris, 1977), 198; Quodu. (?), *tr.* 2, 5, *PLS 3*, 305; Anon., *op. imperf. in Matth.* 24 (10, 19-20), *PG 56*, 759: le martyr ne doit pas se préoccuper de ce qu'il dira et l'Esprit parlera en lui, car c'est le diable qui parle dans les juges. Orig., in *Matth. ser.* 114, ed. Erich Klostermann, *GCS 38* (Berlin, 1976), 237 excuse le reniement de Pierre avec ce verset: il ne pouvait alors confesser le Christ puisque l'Esprit n'avait pas encore été donné.

<sup>22</sup> Ps. Ambr., *act. Seb.* 45, *PL 17*, 1041C; voir d'autres références dans la *Vetus Latina Database*.

<sup>23</sup> Euseb. Caes., in *Psalms.* 83, 5, *PG 23*, 1009; Hil., in *psalm.* 118, iod, 14, ed. Marc Milhau, *SC 347* (Paris, 1988), 46; Ambr., in *Psalms.* 118, 10, 37, ed. Michael Petschenig, *CSEL 67* (Vienne, 1913 1999<sup>2</sup>), 226; Hier., in *Is.* 14, 12 (51, 12-16), ed. Roger Gryson et al., *Vetus Latina 35* (Fribourg, 1998), 1480.

<sup>24</sup> Michael Margoni-Kögler, *Die Perikopen im Gottesdienst bei Augustinus. Ein Beitrag zur Erforschung der liturgischen Schriftlesung in der frühen Kirche* (Vienne, 2010), 145-9 et 151<sup>429</sup>; Anne-Marie La Bonnardière, 'Les *Enarrationes in Psalmos* prêchées par saint Augustin à l'occasion de fêtes de martyrs', *RecAug 7* (1971), 73-104, ici 100.

<sup>25</sup> Aug., s. *Mai 20* = 64A, 2, ed. Bertrand Coppieters 't Wallant – Luc De Coninck – Roland Demeulenaere, *CCL 41Aa* (Turnhout, 2008), 366-7. Sur l'insertion rhétorique du passage dans le sermon, voir Joost van Neer, 'Cunning as Serpents, Simple as Doves. *Serm.* 64 *auct.* (*Lambot 12*) and 64A (*Mai 20*). Two Sermons by Augustine on *Mat 10:16*', *CrSt 38* (2017), 785-812, ici 800-3. Une autre mention des effets psychologiques de la présence de l'Esprit, le don de force, se trouve en s. 276, 2, *PL 38*, 1256/54-6 et en en. *Ps. 32*, en. 2, s. 2, 8, *BA 58B*, 90.

<sup>26</sup> Sur l'action de Dieu dans les martyrs, voir Pierre-Marie Hombert, *Gloria gratiae. Se glorifier en Dieu, principe et fin de la théologie augustiniennne de la grâce* (Paris, 1996), 137-40.

<sup>27</sup> Aug., en. *Ps.* 115, 4, éd. Martine Dulaey, *BA 66* (Paris, 2013), 370 (datable du 17-24/04/404); s. *Lambot 13* = 328, 3, *RBén 51* (1939), 16 (de 400-5); s. *Lambot 7* = 335E, 5, *PLS 2*, 784 (18/08/ca. 415, Massa Candida). Le thème de la véracité du martyr revient, sans citation de *Ps 115, 11*, en s. *Caillau 1*, 47 = 277A, 2, *MA 1*, 244/11 (22/01/415-420). Voir Martine Dulaey, 'Tout homme est menteur (*In Ps.* 115, 3-4)', *BA 66*, 451-3.

<sup>28</sup> Aug., en. *Ps.* 103, s. 4, 14, *CCL 40*, 1532-3 (Carthage, ca. 403), où est commenté *emittes spiritum tuum, et creabuntur* (*Ps 103:30*: le martyr pauvre de son esprit reçoit l'Esprit de Dieu à la place de son propre esprit); en. *Ps.* 141, 5, *CCL 40*, 2048-9 (la pointe est la même : le martyr doit être pauvre de son esprit pour recevoir celui de Dieu). Sur ce dernier texte, voir La Bonnardière, 'Les *Enarrationes* pour les fêtes de martyrs', (1971), 93-5; elle le date d'avant 411.

*De doctrina christiana* 4, 32, une mention du *Verbe* construit transitivement après un verbe de parole, nous y reviendrons:

‘Il ne suffit donc pas d’avoir le Christ dans son cœur, en refusant de le confesser par crainte de l’opprobre, il faut répondre le Verbe à ceux qui nous le reprochent [cf. Ps 118:42]. Mais pour en être capables, les martyrs ont reçu cette promesse: *Ce n’est pas vous qui parlez, mais l’Esprit de mon Père qui parle en vous* [Matt 10:20].’<sup>29</sup> (en. Ps. 118, s. 13, 2)

### 3. Durant la controverse pélagienne: la nécessité de la grâce

Puisque *Matt* 10:20 indique que l’Esprit agit en l’homme, il était logique que le verset prenne place durant la controverse avec les pélagiens. De fait, Augustin leur oppose à plusieurs reprises la nécessité de l’*adiutorium* de Dieu en la fondant sur ce verset; il est alors décontextualisé de toute référence au martyr.<sup>30</sup> Il prouve par exemple que l’homme ne peut dompter sa langue (cf. *Jas* 3:8) sans l’aide de Dieu.<sup>31</sup> Celui-ci, contrairement à ce que soutenait Pélagie, ne donne pas simplement la possibilité (ici, de parler), mais accompagne également de sa grâce la volonté et l’action (de bien parler).<sup>32</sup> Sans le secours de Dieu, l’homme ne peut accomplir le bien<sup>33</sup>, même si cette présence ne le dispense pas d’agir.<sup>34</sup> Jean Chrysostome chercha de son côté à articuler les parts respectives de l’action de Dieu et de l’homme dans les apôtres et les martyrs qui leur ont succédé.<sup>35</sup>

Dans le *De Doctrina christiana* 4, 32, immédiatement avant *Matt* 10:20, Augustin a cité *Wis* 7:16 (*Se trouvent dans sa main et nos personnes et nos discours*). Dans ce verset, qu’il mentionne presque uniquement durant la controverse pélagienne, Augustin voyait une admonition destinée à rappeler aux prédicateurs que ‘l’efficacité de leur parole est soumise à l’*adiutorium Domini*, qui est premier’.<sup>36</sup> Bien que, dans le *De doctrina christiana* 4, 32, la citation de *Matt* 10:20 ne soit pas directement dirigée contre les pélagiens, il est probable que les questions soulevées par cette controverse se situent en arrière-fond de ce passage.<sup>37</sup>

### 4. Conception des ministères

Néanmoins, *Matt* 10:20 a été utilisé par Augustin bien plus tôt: spécialement (mais non exclusivement) lors de la controverse donatiste, le verset soutient la conception augustinienne

---

<sup>29</sup> Aug., en. Ps. 118, s. 13, 2, trad. Martine Dulaey adaptée (Paris, 2016), BA 67A, 346-7 (418-9): ‘Parum est ergo in corde habere Christum, et nolle confiteri dum timetur opprobrium: sed exprobrantibus respondendum est uerbum [cf. Ps 118:42]. Vt autem hoc martyres possent, promissum est eis, et dictum: *Non enim uos estis qui loquimini, sed spiritus patris uestri, qui loquitur in uobis* [Matt 10:20].’

<sup>30</sup> Voir déjà *conf.* 13, 46, éd. Martin Skutella, BA 14 (Paris, 1996), 512 (de 403).

<sup>31</sup> Aug., *nat. et gr.* 16, trad. Jeanne de La Tullaye – Georges de Plinval, BA 21 (Paris, 1994), 270 (déc. 414 - mai 415).

<sup>32</sup> Aug., *gr. et pecc. or.* 1, 17; 1, 26, trad. Jean Plagnieux – François-Joseph Thonnard, BA 22 (Paris, 1975), 88; 106 (de 418).

<sup>33</sup> Aug., *gest. Pel.* 31, éd. Carl Franz Urba – Joseph Zycha, CSEL 42 (Vienne, 1902), 85 (de 416-7); *c. Iul. imp.* 3, 120 (A), ed. Michaela Zelzer (Vienne, 1974), CSEL 85.1, 438 (de 428-30).

<sup>34</sup> Aug., *ep.* 194, 16-7, CSEL 57, 188-9 (à Sixte, prêtre de Rome, 418) : l’homme ne peut prier sans le secours de l’Esprit qui le fait prier.

<sup>35</sup> Chrysost., *homMt* 33, 4, PG 57, 393.

<sup>36</sup> Anne-Marie La Bonnardière, *Biblia Augustiniana. A.T. Le livre de la Sagesse* (Paris, 1970), 103, réf. 281-2.

<sup>37</sup> Alessandra Pollastri, ‘Nota sul *De doctrina christiana*. Un riferimento biblico per l’intelligere e per il proferre’, *Augustinianum* 35 (1995), 527-36, ici 530-6.

des ministères pour préciser le rôle respectif de Dieu et de l'homme dans le cas des sacrements, de l'inspiration biblique et de la prédication.

C'est le cas notamment dans le *Contra epistulam Parmeniani*, datable de 403-4. *Matt 10:20* y est mis en parallèle avec *John 20:21-3*.

“Comme le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie”. Alors qu'il avait dit cela, il souffla sur eux et leur dit: “Recevez l'Esprit Saint. Celui à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis, et ceux à qui vous maintiendrez les péchés, ils leur seront maintenus.” [*John 20:21*]. Ces paroles seraient contre nous, au point de nous forcer à reconnaître que cela s'accomplit par les hommes (*ab hominibus*) et non par le ministère des hommes (*per homines*) si, après avoir dit: “Et moi je vous envoie” [*John 20:21*], il avait ajouté aussitôt: “Celui à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis, et ceux à qui vous maintiendrez les péchés, ils leur seront maintenus”. Mais parce qu'entre ces deux phrases se trouve ceci: *Alors qu'il avait dit cela, il souffla sur eux et leur dit: “Recevez l'Esprit Saint”* et qu'ensuite on ajoute que soit la rémission, soit la rétention des péchés se fait par leur ministère (*per eos*), on montre suffisamment qu'ils ne font pas eux-mêmes cette œuvre, mais que l'Esprit Saint la fait par leur ministère (*per eos*), comme il est dit dans un autre passage: “Ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit saint qui est en vous” [*Matt 10:20*]. Mais l'Esprit Saint habite dans le prêtre ou dans le ministre de l'Église de sorte que, s'il n'est pas hypocrite, l'Esprit opère par son ministère (*per eum*) à la fois sa récompense en vue du salut éternel et la régénération ou l'édification de ceux qui, par son ministère (*per eum*), sont consacrés ou évangélisés (*siue consecrantur siue euangelizantur*)...’<sup>38</sup> (*c. ep. Parm. 2, 24*)

Il s'agit, à notre connaissance, du seul emploi de *Matt 10:20* par lequel Augustin distingue l'action de Dieu de celle de l'homme dans le cas des sacrements, pour prouver qu'ils sont valides et apportent le salut, que le ministre soit ‘hypocrite’ ou non. Sans doute du fait du verbe *loquor*, Augustin étend immédiatement l'emploi du verset à l'annonce de l'Évangile par l'alternative *siue consecrantur siue euangelizantur*, annonce de l'Évangile qui inclut à notre avis la prédication.

Peu après, en 404 ou 405 probablement, le *Sermon 2* cite *Matt 10:20* pour résoudre une *quaestio* sur l'inspiration des Écritures. Comment comprendre que Paul, et les chrétiens à sa suite, disent tout aussi justement à propos de textes scripturaires: ‘Dieu a dit’ [*2 Cor 6:10*] et ‘Isaïe a dit’ [*Rom 10:20*] ? ‘Parce que, répond Augustin, ce que dit l'homme par un don de Dieu, c'est Dieu qui le dit, d'après ce passage: “Ce n'est pas vous qui parlez” [*Matt 10:20*] et la suite; et encore: “Voici que moi, Paul, je vous parle” [*Gal 5:2*]; et encore: “le Christ parle en moi” [*2 Cor 13:3*].’<sup>39</sup> Le lien entre la confession de foi du martyr devant les autorités et l'inspiration de l'Esprit, bien attesté dans le corpus biblique, est fréquente dans les trois

---

<sup>38</sup> Aug., *c. ep. Parm. 2, 24*, trad. Guy Finaert adaptée, *BA 28* (Paris, 1963), 328-30: ‘Sicut misit me pater, et ego mitto uos. haec cum dixisset, insufflauit et ait illis: accipite spiritum sanctum. Si cui dimiseritis peccata dimittentur et si cui tenueritis tenebuntur [*John 20:21-3*] contra nos esset, ut cogere[m] fateri ab hominibus hoc, non per homines fieri, si, posteaquam dixit: et ego mitto uos [*John 20:21*], continuo subiecisset: si cui dimiseritis peccata dimittentur et si cui tenueritis tenebuntur [*John 20:23*]. Cum uero interpositum est: haec cum dixisset, insufflauit et ait illis: accipite spiritum sanctum [*John 20:22*] et deinde inlatum per eos uel remissionem uel retentionem fieri peccatorum, satis ostenditur non ipsos id agere, sed per eos utique spiritum sanctum, sicut alio loco dicit: Non enim uos estis qui loquimini, sed spiritus sanctus qui in uobis est [*Matt 10:20*]. Spiritus autem sanctus in ecclesiae praeposito uel ministro sic inest, ut, si fictus non est, operetur per eum spiritus et eius mercedem in salutem sempiternam et eorum regenerationem uel aedificationem, qui per eum siue consecrantur siue euangelizantur...’

<sup>39</sup> Aug., *s. 2, 5*, ed. Cyrille Lambot, *CCL 41* (Turnhout, 1961), 13/143-7 (404-5): ‘Quomodo? Quia quod dicit homo de dono dei deus dicit, secundum illud: non enim uos estis qui loquimini [*Matt 10:20*], et cetera; et iterum: ecce ego Paulus loquor uobis [*Gal 5:2*]; et iterum: Christus qui in me loquitur [*2 Cor 13:3*].’

premiers siècles<sup>40</sup> et perdure ensuite, par exemple chez Jean Chrysostome.<sup>41</sup> Ambroise cite lui aussi *Matt 10:20* à propos de l'inspiration des Écritures.<sup>42</sup> Prolongeant cette interprétation, certains emploient le verset à propos d'une prise de parole qu'ils considèrent comme inspirée,<sup>43</sup> notamment des décisions de pères conciliaires.<sup>44</sup>

Mais *a priori* seul Augustin et son épigone Quodvultdeus<sup>45</sup> appliquent le verset à la prédication, souvent sans référence au contexte biblique de la citation, le témoignage des martyrs au tribunal.<sup>46</sup> Cependant, comme le *De doctrina christiana*, le *Sermon Lambot 9* (prêché un 17 juillet pour les martyrs scillitains) renvoie au contexte du tribunal:

‘Le jour de cette solennité nous exhorte à parler des martyrs du Christ, c’est-à-dire des témoins du Christ qui n’ont pas eu honte de confesser son nom devant les hommes. Que celui qui a dit: “N’ayez pas souci de ce que vous direz [*Matt 10:19*] car l’Esprit Saint vous enseignera ce qu’il vous faudra dire” [*Luke 12:12*], nous donne de vous dire ce qui vous est utile.’<sup>47</sup> (s. *Lambot 9*)

Dans ce sermon, même s’il est possible que *Luke 12:11-12* ait été lu,<sup>48</sup> la citation biblique est faite de mémoire: il s’agit d’un amalgame de *Matt 10:19* (*Nolite cogitare quid loquamini*), lui-même simplifié par rapport au texte biblique (*Nolite cogitare quomodo aut quid loquamini*), et de *Luke 12:12* (*Spiritus enim sanctus docebit uos quid oporteat loqui*).<sup>49</sup> Indépendamment de ces questions philologiques, le raisonnement *a fortiori* est similaire à celui du *De doctrina christiana* 4, 32: puisque l’Esprit Saint a parlé (ou donné de parler) aux martyrs, il donnera au prédicateur ce qui sera utile aux auditeurs. Une légère nuance dans le *De doctrina christiana* mérite néanmoins d’être soulignée: la construction transitive directe

---

<sup>40</sup> Par exemple *Ac 4:8, 5:32, 1 P 4:12-4, Ap 19:10*, Euseb., *hist. eccl.* 5, 1, 10, éd. Gustave Bardy, *SC 41* (Paris, 1955), 8-9; parallèles juifs en *Is 42:1, 43:10*. Voir G.W.H. LAMPE, ‘Martyrdom and Inspiration’, in *Suffering and Martyrdom in the New Testament*, ed. William Horbury – Brian McNeil (Cambridge, 1981), 118-35 (122-4 sur l’Ancien Testament, 124-35 sur le Nouveau, 126-9 sur les premiers siècles, notamment sur la *Lettre de Lyon et de Vienne*, Cyprien et Tertullien).

<sup>41</sup> Chrysost., *homMt 33, 3, PG 57, 392*: par *Matt 10:20*, les martyrs sont égalés aux prophètes.

<sup>42</sup> Amb., *epist.* 55, 10, ed. Michaela Zelzer, *CSEL 82.2* (Vienne, 1990), 81; *spir.* 1, 2, 29, *CSEL 79, 28*.

<sup>43</sup> Ambrosiast., *1 Cor.* 13, 1, ed. Heinrich Joseph Vogels, *CSEL 81.2* (Vienne, 1968), 144-5 (l’ânesse de Balaam a parlé la langue des hommes [*Num 22:28*] et les enfants en bas âge ont acclamé le Christ [*Matt 21:16*]; sous l’inspiration de l’Esprit, les hommes pourraient parler la langue des anges [*1 Cor 13:1*]); Hier., *epist.* 120, 9, ed. Jérôme Labourt, *CUF* (Paris, 1958), 145 (de manière progressive, l’Esprit Saint a revêtu les apôtres de force pour qu’ils annoncent le Christ); Anon., *serm. arian. frg.* 13, ed. Roger Gryson, *CCL 87* (Turnhout, 1982), 249. Voir aussi Cassian., *conl.* 1, 19, 2, trad. Eugène Pichery, *SC 42bis* (Paris, 2008), 132: il prouve par *Matt 10:20* que certaines pensées de l’homme viennent de Dieu (d’autres viennent de l’homme ou du démon).

<sup>44</sup> Arnob. *Iun., confl.* 2, 14, ed. Klaus-Detlef Daur, *CCL 25A* (Turnhout, 1992), 116, qui cite un texte attribué à Cyrille d’Alexandrie.

<sup>45</sup> Quodu., *uirtut. carit.* 1, 10, *CCL 60, 367*.

<sup>46</sup> Aug., *Io. eu. tr.* 100, 1, *BA 74B, 372* (nov. 419 - juill. 420): ce qui est opéré par les hommes sous l’action de l’Esprit est attribué à l’Esprit. Voir aussi, sur le rôle de l’Esprit Saint dans la prédication apostolique, *Io. eu. tr.* 92, 1-2; 93, 1, *BA 74B, 216-20; 226-8*, où sont expliqués *John 15:26-27*. Sur un mode allusif, *John 15:26* est aussi associé à la prédication apostolique en *s. Mai 26 = 60A, 2, CCL 41Aa, 254-5* (de 394-5?).

<sup>47</sup> Aug., *s. Lambot 9 = 299F, PLS 2, 788/44-789/3*: ‘De martyribus Christi, hoc est de testibus Christi, qui non sunt confusi confiteri nomen eius coram hominibus, dies huius sollempnitatis hortatur. Qui eis dixit: *Nolite cogitare quid loquamini [Matt 10:19], spiritus enim sanctus docebit uos quid oporteat loqui [Luke 12:12]*, det nobis ut loquamur ad uos quod expedit uobis.’

<sup>48</sup> *Lc 12, 4-12?* pourrait avoir été lu lors du *Sermon Lambot 9* car la lecture serait caractéristique de la fête des martyrs scillitains (il est cité dans les *Sermones Guelf.* 30 = 299E et *Guelf.* 31 = 335B), d’après Margoni-Kögler, *Die Perikopen im Gottesdienst*, 158<sup>447</sup>.

<sup>49</sup> Sur les procédés de simplification (*flattening*) et d’amalgame (*conflation*), caractéristiques des citations faites de mémoire, voir Hugh A.G. Houghton, *Augustine’s Text of John. Patristic Citations and Latin Gospel Manuscripts* (Oxford – New York, 2008), 68-77.



*tradere Christum*, que nous avons aussi croisée dans l'*Enarratio in Psalmum* 118. Sans doute sous l'influence de *1 Cor* 1:23 (*nos enim praedicamus Christum crucifixum*), Augustin semble indiquer que le Christ n'est pas tant le sujet de la prédication que son contenu. Cela invite, comme plusieurs critiques l'ont déjà fait, à situer la prédication dans le prolongement de l'Écriture, premier lieu de la kénose du Verbe,<sup>50</sup> et ce pour deux raisons: parce que, dans les deux cas, le même Esprit s'exprimerait (*mutatis mutandis* naturellement, car Augustin distingue toujours ses propos de la Parole de Dieu<sup>51</sup>), et que le contenu serait le même, à savoir le Christ<sup>52</sup>.

## Conclusion

*Matt* 10:20 dans le *De doctrina christiana*, une interprétation isolée? Isolée dans la tradition patristique, oui : le verset a été utilisé à propos de l'inspiration des Écritures, mais son application à la prédication est *a priori* limitée à Augustin et à Quodvultdeus. Isolée dans l'œuvre augustinienne, non: d'abord, il est employé de manière similaire dans le *Sermon Lambot* 9; ensuite, la controverse pélagienne se situe très probablement en arrière-fond de cette citation, et *Matt* 10:20 a été plusieurs fois opposé à ces adversaires; enfin, et surtout, le *Contra epistulam Parmeniani* contribue à dessiner un parallèle entre les enjeux du *ministerium sacramentorum* et ceux du *ministerium sermonis*.

Parce qu'Augustin distingue toujours sa parole de la Parole de Dieu, et le ministère de la parole de celui des sacrements, et qu'il suggère pourtant un *continuum* entre ces différents éléments, la citation de *Matt* 10:20 commentée par un jeu de mots dans le *De doctrina christiana* 4, 32 nous semble donc inviter à articuler à nouveaux frais Écriture, prédication et sacrements.

---

<sup>50</sup> Par exemple Desiderio Pirovano, 'La parola di Dio come "Incarnazione" del Verbo in Sant'Agostino', *Augustinianum* 4 (1964), 77-104.

<sup>51</sup> Aug., *ep.* 147, 39; 148, 15, éd. Aloisius Goldbacher (Vienne, 1904), *CSEL* 44, 313-4; 345: Augustin distingue l'autorité des Écritures canoniques de celle des auteurs ecclésiastiques; la question fut débattue aux Conciles d'Hippone en 393 et de Carthage en 397.

<sup>52</sup> Fidelis Schnitzler, *Zur Theologie der Verkündigung in den Predigten des hl. Augustinus* (Fribourg, 1968), 51-70.